

COMITE REGIONAL DE CYCLISME MIDI PYRENEES

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
CYCLISME
MIDI-PYRÉNÉES**



CRITERES DE SELECTION ROUTE

2013






LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Une Sélection Régionale est un honneur sportif. Elle doit mettre en avant le caractère exemplaire sur le plan sportif et joue un rôle éducatif et social important. Elle représente notre région.

1. Modalités de sélections :

Le Conseiller Technique Sportif est le sélectionneur, compte tenu de sa neutralité, de son expertise dans les disciplines et de son expérience. Le sélectionneur s'adjoindra la collaboration des Entraîneurs Régionaux de l'Equipe technique Régionale en charge de chaque discipline sportive.

La sélection en équipe Midi Pyrénées prendra en compte:

-  Le comportement du sportif.
-  Sa capacité de performance du moment (physique, technique, tactique, psychologique).
-  La capacité d'intégration au collectif mis en place.
-  La capacité de performance sur la compétition ciblée (spécificité épreuve).
-  L'engagement à respecter le rôle défini lors de la sélection.

Le CTS seul ou sur avis de l'Entraîneur Régional, pourra retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu.

Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional si il estime le niveau sportif insuffisant. Si le nombre d'athlètes sélectionnables est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.

Un sportif sélectionné, pensant ne pouvoir remplir son rôle, doit le signaler assez tôt au Conseiller Technique Régional et/ou au Responsable de la Sélection. Ce dernier avisera d'appeler un remplaçant ou non. Cependant, un refus de sélection, non motivé, entraînera une possible exclusion des Sélections régionales.

2. Les convocations :

Une convocation sera envoyée au plus tard deux semaines avant la compétition pour laquelle le coureur sera sélectionné. Ce document mentionnera le lieu et l'heure de rendez-vous, les documents obligatoires à avoir (Licence 2013, carte d'identité, fiche sanitaire, AUT, charte sportive...), le matériel à emporter.

Vous devez respecter scrupuleusement les indications mentionnées et contacter le CTR ou la personne responsable du déplacement en cas de renseignements complémentaires, de problèmes ou de contretemps.

Il est impératif de contacter le technicien chargé du déplacement pour confirmer la convocation.

3. Le matériel :

Tout coureur se rendant en sélection s'engage à venir avec un matériel propre et en état de fonctionnement parfait. Le matériel doit être rigoureusement identifié (nom et prénom).

Si le mécanicien ou tout membre dirigeant lors de la sélection devait nettoyer ou réparer un vélo à l'arrivée sur un stage ou une compétition, le service sera facturé directement au coureur.

De plus, le matériel doit être conforme aux normes UCI en vigueur et au règlement de la FFC (braquets).

4. Les frais de stage ou compétition :

Les frais de nourriture et de logement durant le stage ou la compétition seront directement pris en charge par le Comité Régional. Une participation peut éventuellement vous être demandée lors de certains stages de formation ou de perfectionnement. Tout supplément de boisson ou de repas ne pourra être pris en charge que s'il est demandé par le responsable de la mission.

Les communications téléphoniques sont à la charge des intéressés qui devront directement s'en acquitter auprès de la direction de l'hébergement. Les coureurs se déplaçant individuellement ne pourront prétendre à un remboursement, sauf accord du Bureau du Comité Directeur Régional Midi Pyrénées.

5. L'équipement :

Le port du casque est obligatoire dès l'utilisation du vélo, à l'entraînement, à l'échauffement et en compétition. Les équipements du Comité Midi Pyrénées sont prêtés lors des sélections. Ils doivent être impérativement rendus à l'issue de la compétition concernée. A défaut, les équipements non rendus seront facturés. Globalement, tout matériel prêté doit être rendu.

DISCIPLINE GENERALE

Les horaires:

Le coureur se doit de respecter les horaires de convocation, de coucher et lever (22h30 / 7h30).

Familles, amis, supporters:

Ils ne devront à aucun moment s'immiscer dans le groupe et entraver le fonctionnement de l'équipe. Les visites sur le lieu d'hébergement ou sur le site de compétition ne seront pas tolérées et pourraient engendrer une non sélection du coureur concerné pour l'épreuve suivante voire un retour immédiat du coureur à son domicile.

Hébergements:

Respect des lieux d'hébergement partout où l'équipe se rendra. Les membres de l'équipe devront respecter les règles élémentaires d'hygiène, de discrétion et conserver un comportement correct vis à vis de tous.

Téléphone portable:

Les coureurs en possédant un, devront communiquer leur numéro au responsable d'équipe. En outre il est formellement interdit d'utiliser son téléphone portable au cours des repas, des réunions et sur le vélo.

Tenue et discipline:

Civisme, courtoisie et respect sont les maîtres mots du comportement en sélection. Un comportement incorrect qui nuirait à l'image de l'équipe et de notre sport engendrerait l'exclusion immédiate du fautif accompagnée d'un rapport du cadre technique de la sélection.

Hygiène de vie:

Tout coureur sélectionné en équipe régionale s'engage à adopter une bonne hygiène de vie. Cela suppose d'éviter les couchers tardifs et de veiller à une bonne hygiène alimentaire.

POUVOIR DISCIPLINAIRE

Le cadre technique responsable de l'équipe à tout pouvoir pour prendre les mesures d'organisation et de discipline qui s'imposent. Celles-ci peuvent aller jusqu'à l'exclusion immédiate d'un membre de l'équipe.

CRITERES DE SELECTION - SAISON 2013 - MIDI PYRENEES



ACTIVITE ROUTE



CADETS

SELECTIONS REGIONALES

- 29 juillet 2013 : La Bastide du temple. Equipe surclassée avec les 2/3/J.

- 11 aout 2013 : Inter région Colombers. Equipe surclassée avec les Juniors.

- 15 aout 2013 : Biars Cere. Equipe surclassée en 2/3/J/PC.

- 22 au 25 aout 2013 : Championnat de France de l'Avenir (Albi).

STAGES

- 23 et 24 avril 2013 : CREPS Toulouse
Stage d'évaluation et de perfectionnement.
Groupe constitué suite aux résultats de l'année passée et du début de saison sportive.

- 03 et 04 aout : Albi
Stage de préparation du championnat de France.
Groupe constitué des coureurs pré-sélectionnés à l'issu du championnat régional de Belmont Sur Rance.



EPREUVES TEST

- 07 avril 2013 : Rimont

- 12 mai 2013 : Salvezou Catus

- 09 juin 2013 : Belmont Sur rance (Chpt route)

- 25 aout 2013 : Salviac

- 05 mai 2013 : Sainte Radegonde

- 01 juin 2013 : Foix (Chpt Poursuite)

- 23 juin 2013 : Aussillon

- 06 octobre 2013 : Fronton (Chpt CLM)

La présence des coureurs sur ces épreuves est obligatoire sauf problème médical ou familial grave justifié auprès du Conseiller Technique Sportif.

TOP 30 GSO	TOP 7 Test Trophée	TOP 10 Chpt Route	≤ 4'10'' Chpt Poursuite
CRITERES DE SELECTIONNABILITE			

L'atteinte des critères de sélectionnabilité permet au coureur d'être potentiellement sélectionné pour les stages et courses de préparation en vue du championnat de France. Ce n'est en rien un gage de sélection. De même, réaliser un podium lors du championnat régional ne garantit en rien la sélection pour le Championnat de France de l'Avenir 2013.

Le championnat de France en ligne cadets - Albi (Tarn) 22 au 25 aout 2013

Tout coureur ne participant pas à l'ensemble des manches test du Trophée Régional cadets (sauf raison médicale valable), ainsi qu'au championnat régional (ligne et poursuite), ne pourra prétendre à une sélection en équipe régionale pour le Championnat de France de l'Avenir 2013.

Une pré-sélection sera proposée à l'issue du championnat régional sur route du 09 juin 2013 de Belmont sur Rance. Cette pré-sélection dépendra des résultats obtenus prioritairement lors des manches du trophée régional et des manches du GSO.

Le comportement et l'intégration au collectif lors des stages régionaux et des épreuves de préparation seront primordiaux.

La sélection finale composée des titulaires et remplaçants sera donnée suite au stage de préparation du 03 et 04 aout 2013 qui se déroulera à Albi. Ce groupe de sélectionnés se retrouvera alors pour les deux épreuves de préparation des 11 et 15 aout 2013.

- Comportement lors des stages du 23 au 24 avril et 03 au 04 aout 2013.
- Comportement lors des épreuves de préparation :
 - 29 juillet 2013 à La Bastide du Temple.
 - 11 aout 2013 à Colombiers.
 - 15 aout 2013 à Biars Cere.
- Comportement lors des épreuves du GSO et des épreuves test.
- Championnats Midi Pyrénées:
 - Foix - 01 juin 2013 (poursuite)
 - Belmont sur Rance - 09 juin 2013 (Ligne)

JUNIORS

SELECTIONS REGIONALES

- 13 et 14 avril 2013 : Challenge National - Trélon.
- 18 et 19 mai 2013 : Challenge National - Arguenon.
- 01 juin 2013 : Challenge National – Classique des Alpes.
- 11 aout 2013 : Manche inter-régionale – Colombiers.
- 22 au 24 aout 2013 : Championnat de France de l'Avenir CLM et ligne (Albi).
- 07 et 08 se Challenge National – Tour

STAGES

- 02 et 03 février 2013 : CREPS Toulouse Stage d'évaluation et de perfectionnement. Groupe constitué suite aux résultats de l'année passée.
- 03 et 04 aout : Albi Stage de préparation du championnat de France. Groupe constitué des coureurs pré-sélectionnés à l'issu du championnat régional de Belmont Sur Rance.

Ch
2



nce
3

EPREUVES TEST

- 17 février 2013 : Sérénac (CLM + ligne)
- 21 avril 2013 : Trophée Servary
- 26 mai 2013 : Trophée Servary
- 01 juillet 2013 : Foix (Chpt poursuite)
- 06 octobre 2013 : Fronton (Chpt CLM)
- 10 mars 2013 : Montauban Lafrançaise
- 05 mai 2013 : Castres
- 09 juin 2013: Belmont sur Rance (Chpt)
- 07 juillet 2013 : Aurignac (CLM + Ligne)

La présence des coureurs sur ces épreuves est obligatoire sauf problème médical justifié auprès du Conseiller Technique Sportif.



TOP 40 Nationales Juniors	Top 20 J1	Top 15 J2	Top 10 J1	Top 5 J2	≤ 4'00'' Chpt Poursuite
	2/3/J ou 3/J		Juniors seuls		

CRITERES DE SELECTIONNABILITE

L'atteinte des critères de sélectionnabilité permet au coureur d'être potentiellement sélectionné pour les stages de préparation, les challenges nationaux et le championnat de France de l'Avenir. Ce n'est en rien un gage de sélection. De même, réaliser un podium lors du championnat régional ne garantit en rien la sélection pour le Championnat de France de l'Avenir 2013.

Challenge National - 13 et 14 avril 2013 - Trélon

La sélection sera faite en fonction :

- Des résultats de Sérénac sur les épreuves de contre la montre et en ligne.
- Des résultats de Montauban La Française.

L'annonce de la sélection sera faite au lendemain de la course de Montauban la française.

Challenge National - 18 et 19 mai 2013 - Arguenon Vallée Verte

La sélection sera faite en fonction :

- Des résultats obtenus lors de la 1^{ère} manche du CNJ (Priorité aux coureurs ayant marqué des points).
- Des résultats obtenus lors des courses Nationales juniors.
- Des résultats obtenus lors des 3 premières épreuves tests.

L'annonce de la sélection sera faite au lendemain du Trophée Servary organisé par le CA Castelsarrasin.

Challenge National - 01 juin 2013 - Classique des Alpes

La sélection sera faite en fonction :

- Des caractéristiques physiques des coureurs par rapport au parcours (qualités de grimpeur).

L'annonce de la sélection sera faite au lendemain du Prix Eodom (4^{ème} épreuve test) organisé par le VSSL Castres.

Challenge National - 07 et 08 septembre 2013 - Tour du Morbihan

La sélection sera faite en fonction :

- Des résultats obtenus lors des trois manches du CNJ (Priorité aux coureurs ayant marqué des points).
- Des résultats obtenus lors des courses Nationales juniors.

- Si l'équipe est bien placée au classement général des comités régionaux la priorité dans la sélection sera accordée aux coureurs qui ont constitué cette équipe toute la saison.
- Si l'équipe ne joue pas de classement général, l'accession à la sélection pour les J1 sera plus aisée.

L'annonce de la sélection sera faite au lendemain du stage de préparation du championnat de France de l'Avenir qui aura lieu les 03 et 04 aout 2013.

Le championnat de France en ligne juniors - Albi (Tarn) 22 au 25 aout 2013

Tout coureur ne participant pas à l'ensemble des manches test du Trophée Régional juniors (sauf raison médicale valable), ainsi qu'au championnat régional (ligne et poursuite), ne pourra prétendre à une sélection en équipe régionale pour le Championnat de France de l'Avenir 2013.

Une pré-sélection sera proposée à l'issue de l'épreuve test d'Aurignac du 07 juillet 2013.

Cette pré-sélection dépendra des résultats obtenus prioritairement lors des manches des Challenges nationaux, des épreuves nationales juniors et des épreuves test.

Le comportement et l'intégration au collectif lors des stages régionaux et des épreuves de préparation seront primordiaux.

La sélection finale composée des titulaires et remplaçants sera donnée suite au stage de préparation du 03 et 04 aout 2013 qui se déroulera à Albi.

Ce groupe de sélectionnés se retrouvera alors pour l'inter-région juniors du 11 aout 2013.

- Comportement lors des stages du 02 au 03 mars et 03 au 04 aout 2013.
- Comportement lors des manches du challenge national juniors :
 - Boucles du Canton de Trélon - 13 et 14 avril 2013.
 - Arguenon Vallée Verte - 18 et 19 mai 2013.
 - La Classique des Alpes - 01 juin 2013.
- Comportement lors des épreuves de préparation :
 - 15 aout 2013 à Biars Cere.
- Championnats Midi Pyrénées:
 - Belmont sur Rance - 09 juin 2013 (Ligne)
- Comportement lors des épreuves nationales juniors et des épreuves test.



CRITERES DE SELECTION 2013

COMITE MIDI PYRENEES